



Service Education

Tél : 04 76 60 76 26 ou 04 56 58 96 15

RENTRÉE SCOLAIRE 2026/2027

*** Votre enfant est né(e) en : 2023**

- * Votre enfant rentre au CP
- * Vous faites une demande de dérogation
- * Vous êtes nouvel arrivant sur la commune

- Vous devez inscrire administrativement votre enfant en mairie au service éducation.

Du lundi 3 novembre au lundi 5 janvier 2026 inclus de 8H30 à 12H00 sans rendez-vous ou l'après-midi sur rendez-vous uniquement.

- Livret de famille original
- Pièce d'identité du parent
- Justificatif de domicile de – 3 mois (si les parents de l'enfant sont hébergés : fournir une attestation manuscrite de l'hébergeant + la photocopie de sa pièce d'identité **ainsi qu'un justificatif de domicile de l'hébergé à la même adresse**).

Un certificat d'inscription administrative vous sera délivré pour procéder à l'admission à l'école.

- Vous devez prendre rdv avec la directrice de l'école de secteur dont dépend votre enfant, aux dates et heures mentionnées ci-dessous :

Muni(e) du carnet de santé de votre enfant et si besoin d'un certificat de radiation de l'école précédente.

BEL AIR		BOURG		RUIRES	MAISONS NEUVES	VAL
Maternelle	Élémentaire	Maternelle	Élémentaire	Primaire	Maternelle	Élémentaire
Les mardis sur rendez-vous uniquement au 04 76 24 27 10* ou par mail ce.0381635w@ac-grenoble.fr	Les lundis sur rendez-vous uniquement au 04 76 25 11 65 * ou par mail ce.0382565g@ac-grenoble.fr	Les vendredis matin sur rendez-vous uniquement par mail ce.0380462w@ac-grenoble.fr	Les vendredis sur rendez-vous uniquement par mail ce.0383015w@ac-grenoble.fr	Les jeudis et vendredis sur rendez-vous uniquement au 04 76 25 69 92* ou par mail ce.0383032p@ac-grenoble.fr	sur rendez-vous uniquement par mail ce.382010d@ac-grenoble.fr	Les mardis sur rendez-vous uniquement par mail ce.0382467a@ac-grenoble.fr

***Merci de laisser un message sur les répondeurs des écoles pour demande de rendez-vous (nom de la famille et contact téléphonique).**